

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission. J'interviendrai après notre Collègue, M. Broliquier.

M. LE MAIRE : Monsieur Broliquier, entre chien et loup, cela vous inspire ?

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement : Oui, ce qui m'inspire, ce sont l'ensemble de ces dossiers de financement de coproduction des missions pour Cap Canal pour des montants numériques de 62 000 euros et de 146 000 euros en industrie.

Ce sont 6 dossiers au total qui viennent s'ajouter à quelques 150 délibérations votées depuis 2001. Vous dire ce que coûte réellement Cap Canal est impossible. Malgré nos demandes répétées depuis plusieurs années, nous n'en savons rien. Est-ce une danseuse pour le contribuable lyonnais ? Le flou autour de ces budgets n'est pas pour nous rassurer...

Il y a l'aspect financier bien sûr, mais ce dossier est l'occasion de nous interroger et de vous interroger une nouvelle fois sur le bien fondé de l'engagement de la Ville dans une chaîne de télévision éducative.

Il y a tout d'abord, la question de la compétence. Est-ce dans les compétences d'une ville de financer une chaîne de télévision éducative ? La Ville de Lyon a-t-elle pour vocation de se substituer au Ministère de l'Education, voire aux familles ? Il n'est bien sûr pas question de porter un jugement sur le travail ou la qualité du travail qu'effectue l'équipe de Cap Canal. Non, il s'agit de savoir si l'effort très important que fait la Ville dans cette voie ne fait pas double emploi avec les centres de production et de documentation existants ailleurs : le CNDP par exemple et les autres partenaires de coproduction de Cap Canal.

Autre question : la politique Education-Petite Enfance de la Ville de Lyon a-t-elle vocation à s'engager dans une démarche de formation pour adultes ?

Autre question : la Ville de Lyon a-t-elle vocation à produire des émissions qui vont alimenter les cours des IUFM à travers la France alors même que non seulement, on n'est pas sûr de l'avenir des IUFM mais aussi que les émissions destinées aux petits Lyonnais ne leur parviennent que très faiblement. Une enquête est en cours à ce sujet et nous nous en réjouissons car nous souhaitons connaître le véritable impact de Cap Canal dans les écoles. L'enquête 2007-2008 sur ce sujet n'a pas révélé un grand intérêt des écoles lyonnaises pour ce média

puisque seulement 12 d'entre elles (sur 200, je vous le rappelle) y ont répondu. Nous espérons que la nouvelle étude sera plus probante.

Pour prendre l'exemple du 2<sup>e</sup> arrondissement, les enseignants se heurtent à deux obstacles majeurs dans l'utilisation de Cap Canal : soit un problème technique avec du matériel défectueux, soit un problème pédagogique où les programmes proposés ne correspondent pas, mais alors vraiment pas, aux projets pédagogiques des écoles.

Je vous fais d'ailleurs remarquer que Cap Canal n'est pas née des écoles, elle est née du pouvoir politique. On n'a jamais demandé aux écoles, à ma connaissance, de faire connaître leurs besoins en la matière d'où, aujourd'hui, ce décalage flagrant entre les programmes produits et leur utilisation.

Enfin, à l'heure d'internet, la Ville de Lyon a-t-elle vocation, autre question, à poursuivre dans cette voie ? A chacune de nos interventions sur ce sujet, vous vous plaisez à nous rappeler qu'il s'agissait d'une idée lancée par Michel Noir et poursuivie par Raymond Barre. Je vous épargne donc cette peine ce soir en le faisant moi-même car ce rappel historique prend toute son importance.

En effet, Cap Canal est née, à cette époque, d'une volonté d'équipement des écoles de la Ville d'un média éducatif. Aujourd'hui, le contexte technologique est complètement différent. Internet est entré dans tous les foyers en quelques années et, nous l'espérons, dans toutes les écoles. Il existe un site Cap canal qui semble en pleine expansion. Si tant est que la ville s'attribue une telle mission éducative, n'est-ce pas là qu'il faut concentrer ses efforts ?

Beaucoup de questions autour de Cap Canal et bien peu de réponses au fil des Conseils, au fil des budgets et avec le peu de réunions de Conseils d'administration qui se tiennent. C'est pourquoi nous nous réjouissons que M. Fournel prenne enfin la mesure de ce flou en programmant, à la rentrée prochaine, une réflexion collective sur ce sujet. Vous l'aurez bien compris, nous souhaitons y participer : y participer pour avoir de l'information et éventuellement y faire des propositions. Dans cette attente, notre Groupe s'abstiendra sur ce dossier comme sur tous ceux qui suivront concernant Cap Canal.

Je vous remercie.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, à l'occasion de ce rapport et de l'intervention de notre Collègue et après les débats de la Commission Education, je veux réaffirmer ce soir la place, le rôle, l'utilité, l'avenir de notre chaîne éducative de télévision Cap Canal.

Créé en 1990 sous le mandat de Michel Noir à l'occasion du Plan Câble, Cap Canal est parti de rien pour occuper le canal dévolu aux collectivités avec l'objectif de soutenir le développement des projets d'écoles et de contribuer à l'éducation à l'image, dans le cadre du Contrat d'objectifs Ville-Education nationale. Depuis 2001, Cap Canal a développé ses programmes et ses horaires de diffusion pour mieux répondre aux objectifs éducatifs et aux enjeux liés à la place de la télévision dans notre société auprès des enfants et des jeunes.

En conservant son cœur de cible et le partenariat étroit avec l'Education qui participe à tous les comités pédagogiques déterminant les programmes, la chaîne couvre aujourd'hui tout le champ éducatif de la Petite Enfance à l'Université et au-delà du temps scolaire, sur la fin de l'après-midi une partie du week-end. Elle s'adresse toujours aux enseignants et aux enfants mais au-delà, en dehors des heures scolaires, aux parents et à tous les acteurs de l'éducation, aux collégiens et lycéens. Elle reste la seule chaîne à

pouvoir tourner dans les écoles et les établissements en lien avec les enseignants, la seule entièrement dédiée à l'éducation avec une grande variété de thèmes et de formes, ou de formats.

Sous la direction de Philippe Mérieux, Cap Canal franchit un palier qualitatif et de notoriété bien au-delà de Lyon. Déjà, nous avons conclu des coopérations globales avec Grenoble et Saint-Etienne, mais aussi avec Rennes, Nîmes, Cannes, et l'Union des télévisions locales de service public sur une partie du programme. Un partenariat de longue durée autour de l'éducation à la santé a été conclu avec la MGEN, d'autres sont en cours avec le CNED que vous avez cité, le CRDP, l'IUFM, l'AFPA, l'Université de Lyon.

La redéfinition de nos rapports avec l'opérateur du câble va permettre de passer de 24 heures à 24 H sur 24 H de diffusion, et de développer nos coopérations avec d'autres collectivités partenaires pour mieux faire face aux enjeux technologiques du passage au numérique et aux enjeux qualitatifs d'aujourd'hui. Comme je l'ai indiqué en commission, je présenterai en septembre un état des lieux complet ainsi que le plan de développement de la chaîne et des partenariats qui en assureront la viabilité et le partage des coûts.

Pour répondre aux questions sur la pénétration de l'impact actuel de la chaîne, nous disposons de quelques indicateurs qui sont tous en forte progression, comme la vente et le prêt de cassettes et de DVD, la demande de livrets pédagogiques, la fréquentation des débats et de présentations de films, la consultation du site individuel. Quelques exemples pour les prêts : les DVD ont augmenté de 114 en 2008, les ventes à 468 ; je reprends : les DVD sont passés de 427 en 2007 à 611 DVD en 2008. Pour les prêts, nous sommes passés de 84 à 114 et à l'IUFM à 468 DVD traités en 2008 aux enseignants.

Sur les consultations Internet, nous sommes passés en 2005 de 5.800 visites pour 4.300 visiteurs uniques pour arriver à 26.300 visites pour 21.300 visiteurs uniques en 2008, et les chiffres de 2009 sont encore en progression. Certes, ces indicateurs ne font pas tout et pour les compléter, comme vous l'avez souligné, une enquête est en cours auprès des écoles et non seulement nous ne nous contentons pas d'envoyer des questionnaires, mais ils vont être accompagnés pour avoir des entretiens afin de vérifier justement avec un certain nombre de panels d'écoles significatifs et bien mesurer l'impact de la chaîne, y compris les améliorations à apporter pour que cet impact soit encore meilleur.

Voilà ce que je pouvais vous dire pour le moment, chers Collègues, et je vous donne rendez-vous effectivement en septembre pour un rapport plus complet.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Ensemble pour Lyon et Lyon Démocrates-MODEM se sont abstenus.)

(Adopté.)